



Envoyé en préfecture le 17/12/2019
Reçu en préfecture le 17/12/2019
Affiché le 
ID : 076-217604479-20191209-M_191209__195-DE

Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2020

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRÉ du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville. Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2020 a été bâti sur les bases du rapport d'orientation budgétaire présenté le 4 novembre 2019 et établi avec la volonté :

- Piloter les opérations de transfert à la communauté urbaine
- Finaliser le programme d'investissement
- Maintenir le niveau des services publics en direction des Montivillons
- De ne pas augmenter la fiscalité ;
- De maintenir le soutien aux associations.

Budget principal 2020

• Grands chiffres de l'équilibre budgétaire 2020 : 21,14M € en fonctionnement et 6,90M € en investissement.

Pour rappel, en 2019, l'équilibre était de 20,95M € en fonctionnement et 11,65M € en investissement.

• Les charges de personnel s'élèvent à 11,488M€ en 2020. Pour rappel, en 2019, elles étaient de 11,817M €.

Cette diminution est due :

- A la prévision plus précise de la masse salariale dans la continuité du budget 2019
- La création de la communauté urbaine impacte la masse salariale suite à un transfert de personnel.

• Les charges à caractère général en fonctionnement font l'objet d'une surveillance constante et leur évolution entre 2019 et 2020 est à la hausse. En effet, l'effort des services à baisser leurs dépenses a contribué à réduire ce chapitre d'une part, mais l'ouverture du complexe sportif et la hausse des matières premières dépasse la réduction à l'initiative des services.

Les grandes orientations budgétaires pour 2020 sont les suivantes :

- En 2020, la ville finalisera le projet de réfection des locaux municipaux pour améliorer le confort des usagers et agents de la ville de Montivilliers. En effet, suite à l'incendie de l'école Louise Michel, cette dernière fera l'objet d'une reconstruction totale. De plus, les services jeunesse et police municipale seront accueillis dans de nouveaux locaux, pour un meilleur accueil des usagers et des conditions de travail plus agréables ;
- La ville de Montivilliers mettra en œuvre les remarques suites au contrôle de la chambre régionale des comptes (CRC) pour une meilleure gestion des dépenses ;
- Non-évolution des taux d'imposition, dans la continuité des années précédentes ;

- La ville procédera au rachat auprès de l'établissement public foncier de Normandie (EPFN) d'une parcelle de l'éco quartier, pour un montant d'1 237 256€.

Niveau des charges et recettes de fonctionnement maîtrisées par le Conseil Municipal :

- subventions à la vie associative : maintien de l'enveloppe 2019 en 2020.
- niveau des services publics : maintien sans périmètre nouveau.
- tarifs des services publics : proposition de retenir 1,00 % d'augmentation, taux correspondant à l'inflation.
- Niveau de l'emprunt nouveau : 814K € retenu.
- Niveau des taux d'imposition sur les ménages : maintien des taux de fiscalité locale.

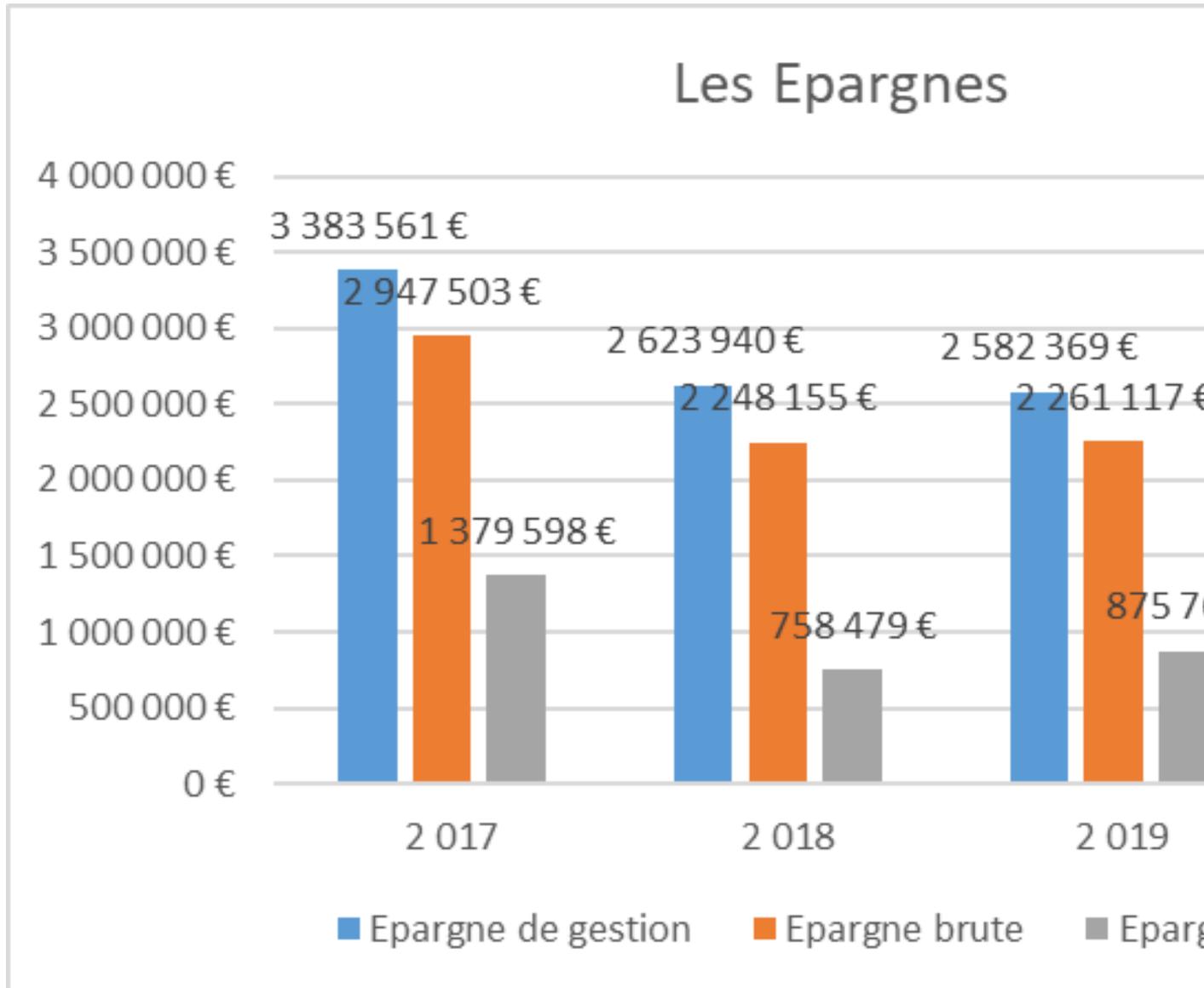
Evolution du budget entre 2019 et 2020

EVOLUTION DU BUDGET ENTRE 2019 ET 2020 EN €				
LIBELLES	DEPENSES BP 2019	DEPENSES BP 2020	RECETTES BP 2019	RECETTES BP 2020
FONCTIONNEMENT				
011 Charges générales	4 216 197	4 335 346		
012 Salaires	11 817 576	11 487 782		
014 Atténuation de produits	289 000	1 125 039		
022 Dépenses imprévues	57 128	110 032		
65 Participations	1 536 979	2 300 698		
65 Subvention de fonctionnement CCAS et BP annexe restauration en RPA (valorisation des services)	1 027 250	1 027 250		
66 Intérêts des emprunts	464 018	217 519		
67 Charges exceptionnelles	79 300	84 700		
68 Dotations aux provisions	14 000	32 160		
Opérations d'ordre de transfert entre sections (042)	531 583	658 023		
Virement à l'investissement (y compris amortissement) (023)	920 000	788 530		
Résultat de fonctionnement reporté (002)	0	0		
Atténuations de charges (013)			60 000	55 000
Impôts et taxes (73)			13 702 434	13 732 695
Dotations (Etat + Département) (74)			4 147 869	4 096 896
Produits des services et du domaine (70)			2 717 350	2 953 210
Autres produits de gestion courante (75)			306 000	57 000
Autres recettes (att charges, prod finan, except)			16 000	296 595
Opérations d'ordre de transfert entre sections (042)			3 378	3 378
002 - Excédent antérieur reporté			0	0
TOTAL	20 953 031	21 139 829	20 953 031	21 139 829
INVESTISSEMENT				
021 Virement de la section de Fonctionnement			920 000	788 530
001 Résultat antérieur reporté investissement	0	0	0	0
040 Opérations d'ordre	3 378	3 378	531 583	658 023
041 Opérations patrimoniales	169 272	0	169 272	0
1641 Capital des emprunts à rembourser	3 093 453	1 478 710		
Restes à réaliser	1 707 906	0		
020 Dépenses imprévues	0	164 270		
10222 F.C.T.V.A et taxe d'aménagement			820 000	1 723 167
Capitalisation du résultat de fonctionnement 2019 (1068)			0	0
Inscriptions	6 685 855	5 257 652	3 644 599	2 920 014
16 Emprunt 2019			5 574 410	814 276
TOTAL	11 659 864	6 904 010	11 659 864	6 904 010

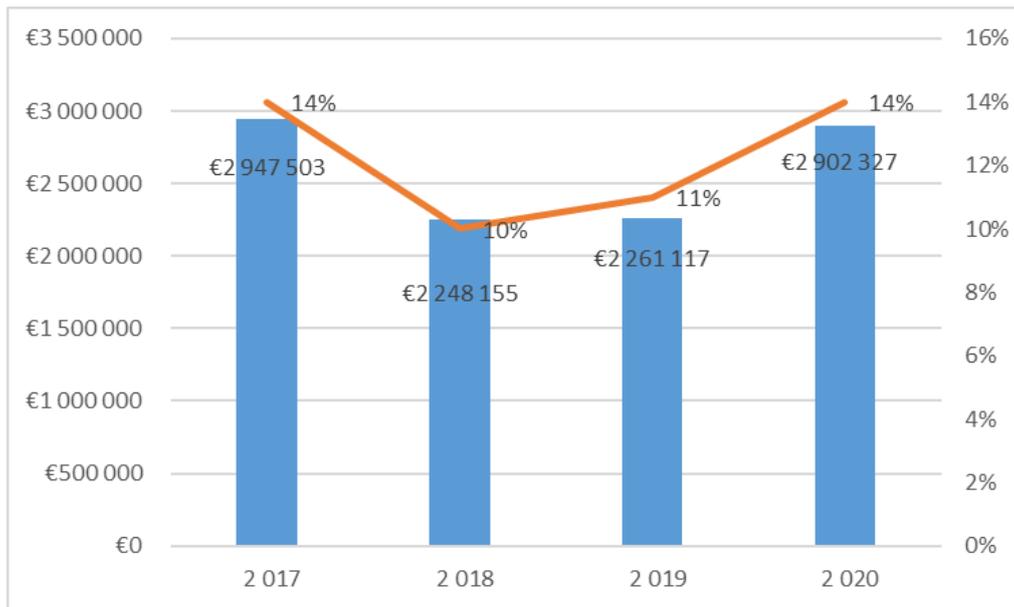
Plan Pluriannuel d'Investissement 2020

Opérations	Crédits nouveaux 2020
Accessibilité – 1016	276 187,00€
Monuments historiques - 1030	701 001,00€
Aménagements sportifs de la Belle Etoile – 1040	590 000,00€
Eclairage public – 1089	0,00€
Requalification des abords des Hallettes - 10851	390 111,27€
Aménagement Belle Etoile - 10852	19 000,00€
Total opérations du PPI	1 976 299,27€

Capacité d'épargne



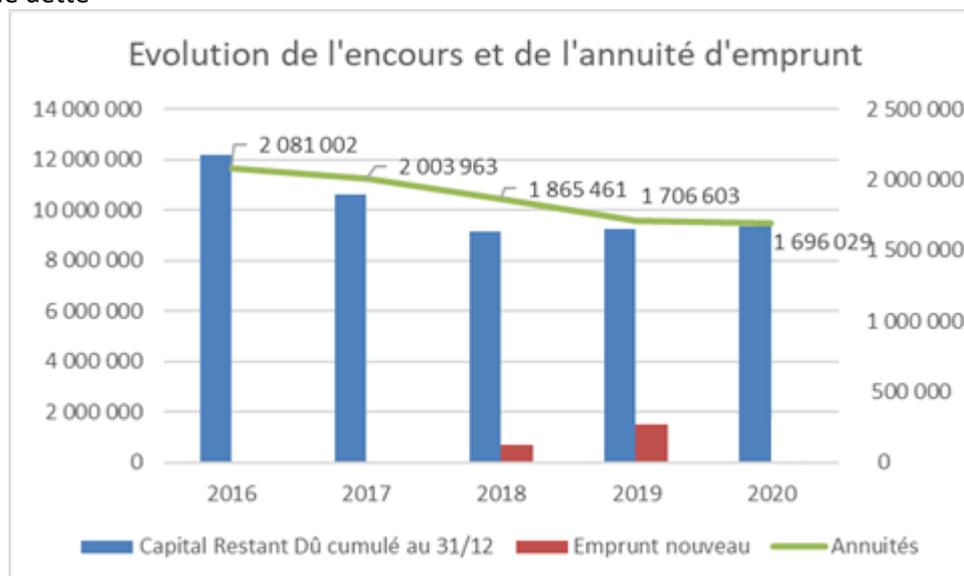
Epargne brute



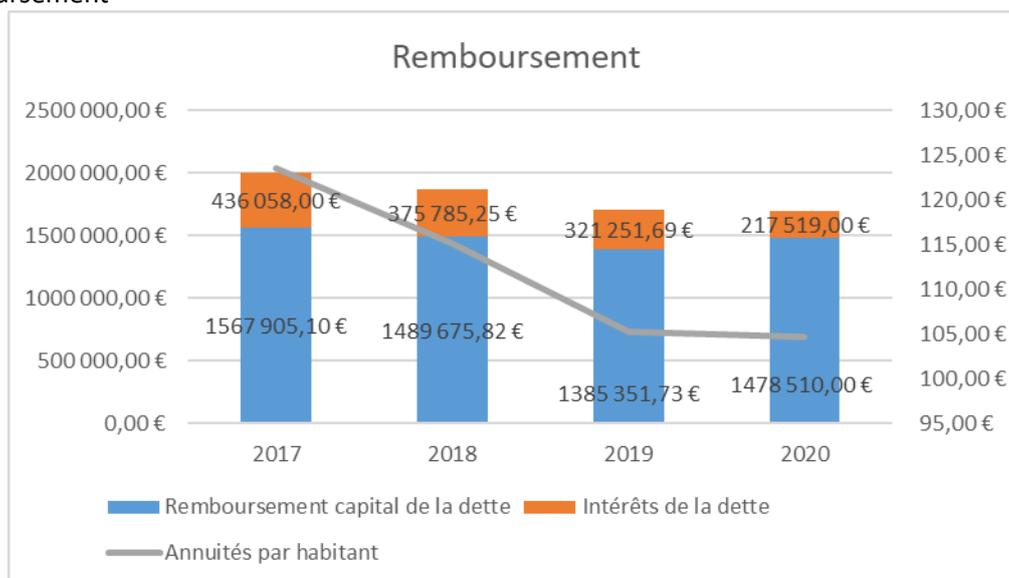
	2017	2018	2019	2020
Epargne de gestion	3 383 561 €	2 623 940 €	2 582 369 €	3 194 248 €
Epargne brute	2 947 503 €	2 248 155 €	2 261 117 €	2 902 327 €
Epargne nette	1 379 598 €	758 479 €	875 765 €	1 496 284 €

Dettes

Encours de dette



Remboursement



Dettes par année

	2018	2019	2020	2021	2022
Encours moyen	11 957 257,92 €	11 141 979,52 €	8 924 807,86 €	7 484 348,98 €	6 135 022,64 €
Capital payé sur la période	1 634 958,37 €	1 595 522,78 €	1 478 538,61 €	1 401 706,23 €	1 327 217,33 €
Intérêts payés sur la période	394 005,74 €	314 638,88 €	246 881,46 €	199 472,89 €	152 151,32 €

Synthèse des budgets 2020 des budgets annexes

BUDGET ANNEXE ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA

Pour rationaliser les activités assujetties à la TVA, et hormis les budgets d'aménagement, il a été proposé de regrouper les trois budgets annexes assujettis à la TVA en un seul avec trois activités distinctes au budget primitif 2019 : « cœur d'abbaye boutique », « manifestations payantes, culture et patrimoine » et « développement économique, urbain et de l'emploi ».

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 399 271,00 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 226 350,00 €.

ACTIVITES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Total dépenses	Total recettes	Total dépenses	Total recettes
Cœur d'abbaye boutique	3 711,00 €	250,00 €	0,00 €	0,00 €
Manifestations payantes, culture et patrimoine	184 990,00 €	48 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Développement économique, urbain et de l'emploi	130 638,00 €	175 000,00 €	226 350,00 €	226 350,00 €
Service comptabilité	79 932,00 €	176 021,00 €	0,00 €	0,00 €
Equilibre des sections	399 271,00 €	399 271,00 €	226 350,00 €	226 350,00 €

BUDGET ANNEXE ECO-QUARTIER REAUTE/FREVILLE

Le budget annexe Eco-quartier Réauté/Fréville individualise les dépenses et les recettes effectuées pour l'aménagement de cette zone. Ces activités sont individualisées dans un budget annexe du fait :

- De la nécessité de connaître le coût final de ce type d'opération
- D'une obligation fiscale, les activités de lotissement entrant dans le champ d'application de la TVA
- De la mise en œuvre d'une comptabilité particulière retracée dans une comptabilité de stocks de terrains

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 394 670,90 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 666 203,90 €.

FONCTIONNEMENT		
	Total dépenses	Total recettes
011 – Charges à caractère général	1 062 727,48 €	
042/043 – Opérations d'ordre	4 317 521,42 €	5 394 670,90 €
66 – Charges financières	14 422,00 €	
Equilibre de la section	5 394 670,90 €	5 394 670,90 €

INVESTISSEMENT		
	Total dépenses	Total recettes
040 – Opérations d’ordre	5 380 248,90 €	4 303 099,42 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	285 955,00 €	1 363 104,48 €
Equilibre de la section	5 666 203,90 €	5 666 203,90 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COMMUNAL QUARTIER DU TEMPLE

Le budget annexe Lotissement communal Quartier du Temple individualise les dépenses et les recettes effectuées pour l’aménagement de cette zone. Ces activités sont individualisées dans un budget annexe du fait :

- De la nécessité de connaître le coût final de ce type d’opération.
- D’une obligation fiscale, les activités de lotissement entrant dans le champ d’application de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).
- De la mise en œuvre d’une comptabilité particulière retracée dans une comptabilité de stocks de terrains.

La section de fonctionnement s’équilibre en dépenses et en recettes à 123 596,65 €.

La section d’investissement s’équilibre en dépenses et en recettes à 123 596,65 €.

FONCTIONNEMENT		
	Total dépenses	Total recettes
011 – Charges à caractère général	57 261,80 €	
042 – Opérations d’ordre	66 334,85 €	123 596,65 €
66 – Charges financières		
Equilibre de la section	123 596,65 €	123 596,65 €

INVESTISSEMENT		
	Total dépenses	Total recettes
040 – Opérations d’ordre	123 596,65 €	57 261,80 €
16 – Emprunts et dettes assimilées		66 334,85 €
Equilibre de la section	123 596,65 €	123 596,65 €